



**Editorial, par Didier Copin,
Président de La maison des Himalayas**



Chers membres et amis de La maison des Himalayas, par ce nouveau bulletin 2021 vous découvrirez toute l'actualité de nos programmes en Inde et au Népal au travers d'une année 2020 fortement marquée par la pandémie du Covid-19. Handimachal, vallée de Kullu-Manali, communauté tibétaine de Chauntra-Bir et Dharamshala, communauté Darde, école Saras Pathshala de Bhaktapur, chacun a œuvré malgré les nombreuses restrictions pour poursuivre sur place les actions en faveur des enfants et familles.

Ici en France les activités de notre association se sont trouvées fortement ralenties. Ceci a un impact direct sur nos ressources assurant le fonctionnement de notre association. Je vous invite donc à régler ou renouveler votre adhésion en 2021. Cette année pour raison d'économie le bulletin et votre reçu fiscal sont dématérialisés et vous sont adressés par email. Merci à vous tous, chers parrains et donateurs, pour vos contributions indispensables à la continuité de nos programmes.

2021 ouvrira nous l'espérons de nouveaux horizons au-delà de la crise actuelle qui nous interroge directement sur nos modèles de développement et ce qui fait valeur et sens dans nos vies. De quoi sera fait l'avenir ? Difficile question mais c'est à chacun de nous de contribuer à le construire encore plus dans un esprit de solidarité entre humains et dans le respect de toutes les formes de vie sur notre belle planète.

Didier Copin, Président - didier59.copin@laposte.net – 06 07 37 85 33



Fête des Himalayas 2020 : Résonance d'exil(s)



Le 7 mars 2020, quelques jours avant la première période de confinement, nous avons eu le plaisir d'accueillir pour notre fête des Himalayas 2020 le groupe **Kyab Yul-Sa (Résonance d'exil(s))** pour un concert exceptionnel en l'église de Berthen. Voici un retour en photos de ce spectacle pétillant de musiques vivantes et émouvantes en pensées d'exil.



Les trois membres du groupe, **Lobsang Chonzor**, musicien et chanteur tibétain, **Margaux Liénard**, violoniste, et **Julien Lahaye**, percussionniste, ont interprété un répertoire très riche de leur composition, inspiré par les musiques traditionnelles du Tibet, de l'Europe du Nord et du Moyen-Orient. Bravo pour leur prestation et merci au public et membres de notre association présents en nombre pour cette occasion exceptionnelle, à quelques jours du 61ème anniversaire des événements de 1959 à Lhassa, capitale historique du Tibet.



Retrouvez le groupe sur <https://www.resonancedexils.fr/fr> avec des extraits en ligne de son répertoire

Contact : Didier Copin, Président : didier59.copin@laposte.net.



12 juin 2021 : Assemblée Générale de l'association La maison des Himalayas



Chers membres et amis de notre association, nous avons le plaisir de vous inviter à notre Assemblée Générale annuelle qui se tiendra le **samedi 12 juin 2021 à 15h30** au siège de l'association (**1041 chemin du Peenacker à Berthen**).

A l'ordre du jour :

- Bilan de l'année 2020
- Approbation des comptes 2020
- Renouvellement des membres du conseil d'administration et du bureau
- Programme et perspectives 2021.

A noter dans
votre agenda

N'hésitez pas à rejoindre l'équipe de La maison des Himalayas pour vous associer à nos actions, ici ou là-bas.

Si vous souhaitez devenir membre du conseil d'administration de l'association, merci d'adresser votre candidature par email à Didier Copin, Président : didier59.copin@laposte.net.



Handimachal : innover pour résister (Himachal Pradesh, Inde)



La pandémie a surpris l'Inde début 2020 et fauché les espoirs de nombreuses personnes et familles. **Nous avons pris la décision de ne plus recevoir d'enfants handicapés au sein du Centre Handimachal à Kullu dès le 16 mars**, avant les premières mesures gouvernementales de confinement, annoncées les 22, 23 et 24 mars. L'Etat d'Himachal Pradesh, essentiellement rural et montagneux, semblait à ce moment-là relativement préservé par rapport aux grandes villes indiennes. Rapidement les frontières entre Etats indiens ont été fermées afin de limiter la circulation des personnes et la propagation du virus, et pendant le premier confinement de trois semaines, plus aucun moyen de transport en commun n'était en service en Himachal.

Plus d'infos sur la pandémie de Covid-19 en Inde : https://fr.wikipedia.org/wiki/Pandémie_de_Covid-19_en_Inde

Les deux ergothérapeutes bénévoles britanniques arrivées à Kullu début mars ont réussi à quitter l'Inde le 19 mars, juste avant la fermeture des frontières indiennes et la suspension des liaisons aériennes le 22 mars. Nos principales thérapeutes (**Grace**, ergothérapeute, et **Hamshi**, orthophoniste), originaires d'autres Etats indiens, ont choisi à ce moment-là de rester confinées à Kullu et ont organisé le travail depuis leur appartement. Notre kiné locale, Deepa Laxmi, démissionnaire, a été remplacée après plusieurs mois de recherches par **Diipti**, originaire du Gujarat, qui possède une expérience confirmée en kiné pédiatrique : elle a rejoint l'équipe fin juillet.



*L'équipe Handimachal, de gauche à droite :
Ramneek, Kaushalya, Manisha, Sapna (éducatrice spécialisée), Grace (ergothérapeute),
Hamshi (orthophoniste), Savitri, Kirna « Auntie » (photo prise avant l'épidémie !)*



*Grace (ergothérapeute et responsable de l'équipe) accueille
Diptii, notre nouvelle
kinésithérapeute pédiatrique*

Les enfants handicapés font partie des groupes dits vulnérables face au Covid-19 mais ils ont été, de fait, très marginalisés et jugés non prioritaires par les hôpitaux indiens – des cas d'enfants refusés par les hôpitaux, malgré des signes évidents d'insuffisance respiratoire, ont été rapportés dans les media indiens.

Soucieuses de ne pas couper les liens avec les enfants pris en charge, nos thérapeutes ont rapidement réagi pour mettre en place des initiatives susceptibles de pallier la fermeture du Centre aux enfants et aux parents, en faisant appel aux technologies numériques :

1. **Sessions de télémédecine** afin d'éviter l'isolement et limiter la régression des enfants. La présence des parents comme médiateurs de la séance, derrière un écran de téléphone ou de smartphone, a eu le mérite de les impliquer plus activement et de les rendre acteurs principaux du développement de leur enfant ;
2. **Groupes de discussions hebdomadaires pour les parents**, via Zoom, qui ont permis aux parents de partager leurs expériences et leurs problèmes, de se venir en aide, de poser des questions aux thérapeutes ;
3. **Formations (en ligne ou en présentiel) pour les membres de notre équipe**, organisées par nos thérapeutes ou avec la participation d'intervenants extérieurs : un véritable cursus a été mis en place notamment pour nos trois « agents CBR » (visiteuses à domicile) afin de renforcer leurs connaissances, travailler sur des cas spécifiques, échanger des informations, avec l'objectif de mieux prendre en charge les enfants à domicile et de conceptualiser l'expérience acquise sur le terrain.



*Ergothérapie à distance via
WhatsApp, avec la
collaboration de la maman*



*Education spécialisée à
distance, sous la
surveillance de la maman*



*Discussion de cas via WA entre
les membres de l'équipe
Handimachal et la maman de
l'enfant concerné*



*Formation professionnelle pour les membres de
l'équipe Handimachal*

Le Centre Handimachal a pu réouvrir le 1er août sur autorisation spéciale des services sociaux locaux, pour un nombre limité d'enfants par jour et avec des contraintes sanitaires très strictes. Les prises en charge thérapeutiques « en ligne » ont été poursuivies afin de pénaliser le moins possible les enfants ne pouvant pas venir au Centre.

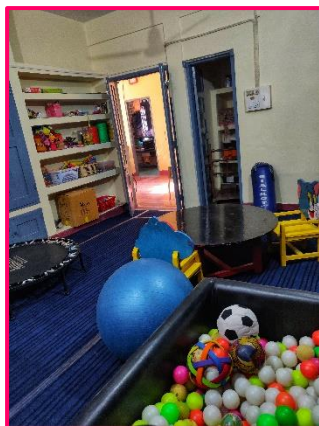
Autre fait marquant de l'année : le **Centre Handimachal a déménagé au mois de novembre dans un quartier plus central (Dhalpur) de la ville de Kullu**, près de l'hôpital régional et des diverses administrations. L'équipe a organisé les diverses salles de thérapies, le bureau, la salle d'activité commune, etc. au sein de deux appartements, l'un au rez-de-chaussée et l'autre au premier étage d'un immeuble d'habitation moderne. Depuis plusieurs mois, nous étions à la recherche d'un nouveau local au rez-de-chaussée, plus accessible que celui, situé au premier étage, que nous occupions dans le quartier d'Akhara Bazaar. Cela était nécessaire également pour le renouvellement de l'agrément permettant à l'équipe de travailler dans le domaine du handicap, qui impose certains critères, d'accessibilité notamment. Le loyer est bien entendu plus important mais les locaux sont mieux ventilés, mieux éclairés, et plus spacieux.



Le nouvel immeuble abritant le Centre Handimachal (rez-de-chaussée et 1^{er} étage)



Salle de kinésithérapie



Salle d'ergothérapie



Après les travaux de peinture, Kaushalya (agent CBR) a assuré la confection des rideaux

Les dons reçus en 2020 s'élèvent à 19.140 euros dont une dotation de 10.000 euros reçue dans le cadre du **Prix Jean Cassaigne des Lycéens pour la Solidarité Internationale**, et un don de 1.000 euros de la Faculté Libre des Lettres et Sciences Humaines dans le cadre de leur gala annuel (voir la section « Vie de l'association » en fin de bulletin).

Pour la première fois en France, des lycéens (Lycée Jean Cassaigne) ont récompensé d'un Prix de 10.000 euros une organisation française de solidarité internationale pour son action en faveur de populations vulnérables au Sud. **Ce Prix a été remis à notre association le 23 juin** à Saint-Pierre-du-Mont (Landes), à l'issue d'un processus faisant intervenir une remise de dossier, une pré-sélection des candidats par un comité d'experts puis la sélection du lauréat par un groupe de 10 lycéens. L'un des éléments d'étude était l'argumentation et l'analyse de l'impact du programme sur la communauté concernée.



Remise du Prix Jean Cassaigne à Dominique Dufau en présence des lycéens



Le trophée

Grâce à votre générosité, et alors que beaucoup d'ONG indiennes ou de structures commerciales n'ont pas payé les salaires de leurs employés en 2020, **tous les salaires de l'équipe Handimachal ont été maintenus. Cela était essentiel afin de ne pas perdre les compétences de nos thérapeutes** : d'une part notre ergothérapeute, notre kiné et notre orthophoniste qui viennent toutes les trois d'autres Etats indiens, et d'autre part nos trois visiteuses à domicile dont le pouvoir d'achat est faible et sur lesquelles nous avons beaucoup investi en matière de formation professionnelle.

La recherche de fonds en Inde continue, d'autant plus que l'association locale a reçu son agrément fiscal pour pouvoir émettre des reçus fiscaux pour les donateurs indiens et ne pas être imposable sur le revenu. Cependant, cette année, la majorité des grandes sociétés indiennes disposant de fonds de mécénat ont dirigé leurs dotations vers les programmes

de lutte contre le Covid, à grand renfort d'opérations de communication importantes. C'est un véritable écueil pour toutes les ONG indiennes œuvrant dans des secteurs divers et dépendant de ces fonds de mécénat qui, comme Handimachal, ont vu leurs chances de financements anéanties cette année.

La maison des Himalayas a donc pris la décision de continuer à soutenir le programme pour une année supplémentaire. Le budget prévisionnel de dépenses pour 2021 s'élève à 34.000 euros que nous espérons pouvoir couvrir grâce au solde de vos dons versés en 2020, et à un nouvel appel aux dons que nous serons amenés à lancer en cours d'année – en attendant un financement en Inde.

Nous engageons les donateurs qui souhaitent continuer à soutenir ce programme à adresser un chèque à l'ordre de « La maison des Himalayas » à notre trésorier, en précisant qu'il s'agit d'un don pour Handimachal, ou bien de se rendre sur la page créée par notre association sur la plateforme de dons en ligne « HelloAsso » :

<https://www.helloasso.com/associations/maison-des-himalayas>

Un grand merci à tous.

Dominique Dufau - Tél : 06.79.11.02.23, email : domidufau@free.fr



Que se passe-t-il donc à Manali ? (Himachal Pradesh, Inde)



Il n'y avait à priori rien de nouveau depuis les infos que nous avons transmises par mail aux parrains et marraines : études et examens en ligne pour tous sans exception depuis mars 2020 (sauf à l'école de l'association culturelle bouddhiste qui accueillait les plus âgés depuis fin octobre). Donc école à distance, avec son lot de risques de décrochage, d'inégalités sociales, et de voir des jeunes filles mariées « sans tambour ni trompette ».

Et puis soudainement, alors que ce bulletin est dans sa dernière phase d'élaboration, dopées par les chiffres de l'épidémie qui s'améliorent, les autorités annoncent que les écoles, collèges, universités accueilleront progressivement les jeunes à partir de début février. Un bémol cependant : il semblerait qu'au moins dans certains cas, et sans doute pour une certaine période, les familles auront le choix entre l'enseignement à distance ou en présentiel.

Nous sommes très heureux pour ces jeunes qui ont bien besoin de retrouver une vie sociale normale. Souhaitons-leur de pouvoir tous et toutes retrouver le chemin de l'école, le courage de remettre le pied à l'étrier sans trop de difficultés et de s'adapter aux programmes de l'année suivante après avoir eu une année scolaire complète certainement allégée sur le plan des apprentissages.



Respect des distances pendant une épreuve de contrôle à l'école de l'association culturelle bouddhiste au sud de Manali (décembre 2020)

Aline Duvicq - Tél : 06.82.56.06.97, email : duvicq.aline@gmail.com



Bilan 2020 des parrainages en communauté tibétaine à Chauatra/Bir et Dharamshala (Inde du Nord)



Comme partout dans le monde, la Communauté tibétaine en Himachal Pradesh n'a pas été épargnée par la pandémie de Covid 19. Suite aux restrictions en vigueur depuis mars 2020, les écoles ont fermé, certains examens de fin d'année (en avril) ont dû être reportés ; écoliers et étudiants ont suivi des cours en ligne. Très peu d'étudiants contaminés ont perdu leur année. Cette pandémie contribue également à appauvrir encore un peu plus un certain nombre de familles : deux filleuls ont ainsi fait le choix de ne pas poursuivre d'études supérieures afin d'aider leurs parents.

Dans ce contexte particulier, nos contacts locaux des Tibetan Settlement Offices ont identifié et proposé de nouvelles demandes de parrainages d'enfants issus de familles sans ressources. Malheureusement, nous n'avons pas pu satisfaire toutes les demandes car il nous est difficile de trouver des nouveaux parrains. **Si vous souhaitez parrainer un enfant tibétain, n'hésitez pas à nous contacter.**

Au 31/12/2020, **84 filleul(e)s** étaient parrainés par notre association, 58 à Chauntra/Bir et 26 à Dharamshala, soit 2/3 d'enfants et étudiants de plus de 18 ans et 1/3 de séniors.

81 parrains parrainent un ou plusieurs filleuls, dont **10 versent directement au Fonds de Solidarité Parrainages (FSP)**. Ce fonds permet d'aider 10 jeunes bénéficiaires en attente d'un parrainage, n'ayant pas, ou plus de parrain attiré. L'équilibre financier a été maintenu, et nous tenons ici à remercier chaleureusement nos parrains et généreux donateurs.

Rita Coevoet : Tél : 03.20.73.66.06 - 06.79.25.70.49 - e-mail: coevoet.rita@gmail.com
Alain Pruvost : Tél : 03.20.73.66.06 - 06.15.89.55.29 - e-mail: pruvalai@numericable.fr



Nous gardons le contact avec nos amis Dardes (Ladakh, Inde)



Les dernières nouvelles du Ladakh, en janvier, sont plutôt encourageantes quant à la propagation du Covid. Selon les statistiques officielles, cette dernière ralentit dans la province, ce qui permettra à Rabzang, notre correspondant local, de retourner distribuer les parrainages dans les villages Dardes dès le mois de février.

Malgré l'impossibilité pour moi de me rendre au Ladakh l'été dernier, j'ai pu maintenir un contact régulier avec Rabzang, grâce en particulier à l'utilisation de WhatsApp qui fonctionne bien depuis Leh. La remise des parrainages a été perturbée en 2020 par l'interdiction des déplacements entre différentes localités du Ladakh mais Rabzang a pu se rendre dans la région de Dha en septembre. Il avait donné rendez-vous aux familles et aux enfants à l'entrée des villages, puisque les personnes venant de l'extérieur n'étaient toujours pas autorisées à y entrer. Il m'a envoyé des photos de chacun, et pour certains, des nouvelles particulières que j'ai transmises aux parrains concernés.



Le parrainage : un soutien indispensable pour Sonam Yangzom qui a recueilli le petit Skarma Thinlas (Dha)



Nouvellement parrainé, Stanzin Dorjay, dont le père est décédé



Les remerciements de la mère de Kunzes Dolma (Garkhon)

Il y a eu peu de personnes malades du Covid dans les villages Dardes, et selon les dires de Rabzang, aucun décès lié au Covid. La principale inquiétude concerne les écoles et les universités : tous les établissements sont fermés depuis mars dernier au Ladakh et de façon plus générale en Inde. Les annonces de réouverture restent, à cette heure, à confirmer.

Lors de sa visite, Rabzang a pu rassurer chacun sur la pérennité de notre présence dans les villages Dardes, malgré les circonstances actuelles. Tous l'ont chargé de transmettre leurs plus vifs remerciements aux parrains et aux donateurs. Grâce à leur soutien et à leur fidélité, nous pouvons poursuivre avec sérénité notre aide et notre action dans la région.

J'ajoute un grand merci à **Rabzang** (photo ci-contre, à proximité de Baldesh) dont l'honnêteté, le dévouement et l'efficacité sont remarquables, et qui nous apporte une aide d'autant plus inestimable en cette période où tout le suivi de nos actions se fait nécessairement à distance.



Nelly Gest, 20 Quai Andrieux, 62100 Calais - nelly.gest@laposte.net



L'école Saras Pathshala et les parrainages à Bhaktapur (Népal)



Le Népal n'a pas été épargné par la pandémie du Covid-19 et a adopté un système de confinement depuis le 23 mars 2020, les écoles étant fermées bien avant cette date ainsi que les frontières.

Selon les dernières nouvelles émanant d'Indra, la situation tend à s'améliorer, les affaires reprennent, la circulation redevient effective sur les routes de la vallée de Kathmandu.

Tous les népalais apprécient de retrouver un travail normal après les effets du Covid-19 dans la vie quotidienne et formulent de nouveaux souhaits pour un futur meilleur. Chacun est attentif à se maintenir en bonne santé et veille à stimuler son système immunitaire par des exercices physiques, du yoga, de la méditation et des activités récréatives.

Si le Covid-19 et les restrictions du confinement en vigueur depuis mars 2020 ont perturbé le fonctionnement de l'école Saras Pathshala pendant une grande partie de l'année scolaire, l'école a pu réouvrir début décembre 2020 et accueillir à nouveau les enfants et les enseignants, très motivés et heureux de reprendre les cours pour cinq mois (jusqu'en avril 2021, fin de l'année scolaire).



Indra et son équipe éducative se déclarent prêts à affronter cette nouvelle période et servir avec efficacité les enfants, réaliser au mieux les programmes scolaires, avec le souci d'achever au plus vite les travaux de couverture de la terrasse de l'école ce qui permettra d'agrandir significativement leur espace de jeux.

Le montant des parrainages versés par La maison des Himalayas à l'association TOIT Népal en 2020 pour couvrir l'ensemble des coûts de fonctionnement de l'école Saras Pathshala s'est élevé à 28.221 euros.

Nous adressons nos plus vifs remerciements à l'ensemble des parrains actifs pour leur aide financière précieuse apportée à la communauté éducative de l'école ainsi qu'aux 138 enfants issues de familles défavorisées de Bhaktapur qui y sont scolarisés fin 2020.

Contact pour les relations parrains/enfants :

Geneviève Dhainne, tél. 03.21.52.66.59 – e-mail : gdhainne@gmail.com

Responsable du suivi administratif des parrainages à Bhaktapur

Alain Pruvost : Tél 03.20.73.66.06 – 06.15.89.55.29 - e-mail : pruvost@numericable.fr

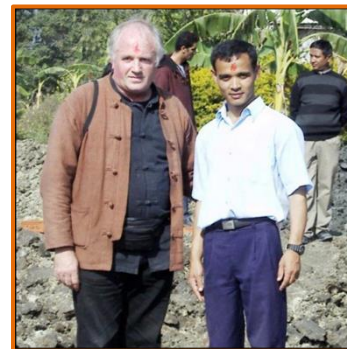


Fin des travaux à l'école de Bhaktapur (Népal)



Octobre 2020 est une date importante pour notre programme à Bhaktapur, puisque les travaux de couverture de la terrasse de l'école Saras Pathshala se sont achevés, grâce au financement de **Fantazia** et des membres de notre association. Cet important chantier constitue la dernière étape de la construction de l'école fondée par l'association TOIT Népal et par son Président, Indra Prasad Khaitu. Ce dernier chantier permet, par la couverture du bâtiment, d'ouvrir un nouvel espace pour les activités des enfants de l'école tout en mettant hors d'eau l'ensemble de la terrasse. C'est une garantie pour la pérennité de l'ensemble du bâtiment dans les prochaines décennies.

Cette réalisation clôt de nombreuses années passées à la construction de l'école, programme important de notre association engagé en 2003 avec Indra, à l'initiative de notre regretté ami **Francis Longavesne**, co-fondateur de notre association, et **Geneviève Dhainne**, sa compagne, qui avec aujourd'hui **Alain Pruvost** assure toujours les liens avec l'école et les enfants parrainés.



Les travaux de l'école avaient été engagés le 12 novembre 2005 par le creusement des fondations : une petite puja (cérémonie) avait été organisée le 17 novembre pour la pose de la « première brique ».

Francis Longavesne et Indra sur le chantier (2005)

Le financement avait alors été assuré par les premiers donateurs (le groupe de néofolk français **Rajna** et le label Holy Records), par une collecte effectuée selon la volonté de **Robert Ghesquiers**, membre de notre association, suite à son décès en 2005, puis pendant de longues années jusqu'à ce jour par la contribution importante de **Jean Renan Hernandez** et sa société **Fantazia**.

Toutes nos pensées vont à Francis et à Robert qui seraient heureux de cette réalisation. Nous tenons également à remercier tous les donateurs qui ont permis le développement de ce programme de scolarisation essentiel qui offre, depuis 2007, un enseignement de grande qualité aux enfants de familles nécessiteuses de Bhaktapur. Merci également aux compagnons scouts présents sur place chaque été.

Ci-dessous : les travaux de toiture s'achèvent à Bhaktapur en octobre 2020.



Séquence souvenirs

Pose de la « première brique » de l'école en novembre 2005 et creusement des fondations, travaux en février 2006



L'école lors d'une visite en octobre 2017



Didier Copin, Président : didier59.copin@laposte.net



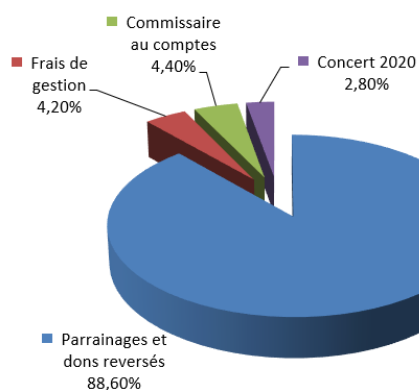
Un mot de notre trésorier



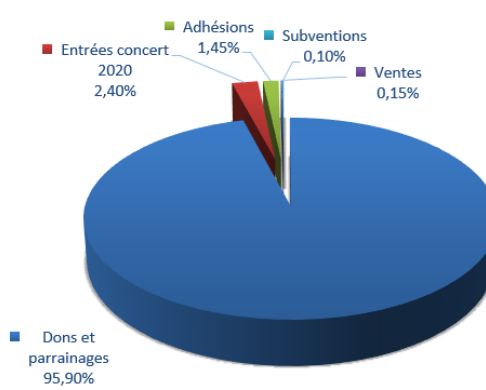
Comme les années précédentes les comptes de l'année 2020 seront audités par notre cabinet de commissaires aux comptes avant notre assemblée générale du 12 juin. Les chiffres présentés dans cette section sont donc prévisionnels.

Depuis 2016 les comptes sont soumis à une certification par un commissaire aux comptes pour 6 ans, et comme les frais sont réglés l'année échu, le coût de cette vérification annuelle (3.816 euros) sera supporté jusqu'en 2023.

Répartition des charges 2020



Répartition des ressources 2020



Les frais de commissaires aux comptes et autres **dépenses de fonctionnement** représentent 11,40 % de nos **charges** soit 9.815 euros. Cette augmentation de nos charges en 2020 s'explique par le coût des transferts bancaires internationaux (nous avons dû réaliser un plus grand nombre de virements bancaires pendant l'année du fait de l'impossibilité de voyager en Inde) ainsi que par l'organisation de notre concert du 7 mars (les débuts de la pandémie ont impacté significativement la présence du public et donc les ventes de billets).

Au niveau des **ressources**, hors parrainages et dons, la subvention de la mairie de Berthen (100 euros) et les adhésions (1.266 euros) ne suffisent pas à couvrir les dépenses ci-dessus. L'impossibilité d'organiser des ventes dans le cadre des marchés de Noël ou autres manifestations ont également réduit les recettes de nos ventes solidaires (144 euros). La billetterie de notre concert du 7 mars (1.223 euros) n'a pas couvert les frais engagés.

Nous remercions par avance tous les adhérents, parrains et marraines, de bien vouloir régler leur adhésion (15 euros ou 23 euros) en 2021 – soit par chèque soit par virement bancaire (infos sur le bulletin de liaison ci-joint, à nous retourner dûment complété pour permettre l'envoi du prochain reçu fiscal).

Vous pouvez également régler votre adhésion sur la plateforme HelloAsso, qui délivrera automatiquement votre reçu fiscal : <https://www.helloasso.com/associations/maison-des-himalayas/adhesions/adhesion-maison-des-himalayas> (*)

(*) vous êtes libres, au moment du règlement, de faire un don supplémentaire à HelloAsso ou non (case à décocher)

Nous espérons ainsi minimiser l'impact négatif de cette année 2020 sur les comptes parrainages.

Les reçus fiscaux correspondants à vos adhésions, dons et parrainages reçus par l'association en 2020, seront adressés très prochainement à chacun par email (ou par courrier postal en cas d'absence de coordonnées email).

Un grand merci à tous pour votre générosité.

Bernard Papet, Trésorier - bepapet@gmail.com - 06 03 75 32 51
84 rue Alphonse Mercier, 59800 Lille



Vie de l'association



Cette année 2020 à cause du Covid-19 les activités locales de notre association se sont trouvées très ralenties.

Avant les épisodes de confinement, le 22 janvier 2020 nous étions de nouveau partenaire de la **4ème édition du gala annuel de bienfaisance La Majestueuse**, organisé par les étudiants de la **Faculté Libre des Lettres et Sciences Humaines**, qui s'est tenu dans la superbe salle Aula Maxima de l'Université Catholique de Lille. Le partenariat entre la FLSH et La maison des Himalayas a permis de soutenir cette année le programme Handimachal avec un don de 1.000 euros.

Merci à tous les étudiants présents et l'équipe FLSH pour leur contribution.



Notre trésorier Bernard entouré de Véronique et Geneviève, membres de notre CA, sur le stand La maison des Himalayas à Lille le 22 janvier 2020



Rappel de vos contacts pour les parrainages



Nous remercions les marraines et parrains de bien vouloir signaler tout changement d'adresse (postale, téléphone et/ou e-mail) aux gestionnaires responsables des commissions de parrainages qui les concernent, listés ci-dessous – afin de pouvoir garder le lien et émettre les reçus fiscaux notamment.

Kollegal et Monastère de Sera Mey (parrainages tibétains du Sud de l'Inde) :	Agnès Barbier (secrétaire de l'association) agnesbar@orange.fr	4, rue F. d'Arlandes - 62126 Wimille Tél : 03 21 87 05 96
Villages de Chauntra et Bir, Dharamsala (parrainages tibétains du Nord de l'Inde):	Chèques et suivi des versements : Alain Pruvost - pruvalai@numericable.fr 41 rue de Valmy – 59100 Roubaix Tél : 03 20 73 66 06 - 06 15 89 55 29	Liens parrains/enfants : Rita Coevoet - coevoet.rita@gmail.com 41, rue de Valmy - 59100 Roubaix Email : 03 20 73 66 06 - Tél: 06 79 25 70 49
Vallées de Kullu-Manali, Lahaul-Spiti, Kinnaur, Zaskar (Himachal Pradesh et Territoire de l'Union du Ladakh, Inde) :	Aline Duvicq duvicq.aline@gmail.com	Appt. 9, Résidence Molière, 101 boulevard Tourasse, 64000 Pau Tel : 06 82 56 06 97
Villages du peuple Darde au Ladakh (Territoire de l'Union du Ladakh, Inde) :	Nelly Gest - nelly.gest@laposte.net 20 quai Andrieux - 62100 Calais Tél : 06 88 58 68 11	Martine Bouteille - martine.bouteille@sfr.fr 167 boulevard Gambetta - 62100 Calais Tél / fax : 03 21 97 39 19
Bhaktapur (Népal) :	Chèques et suivi des versements : Alain Pruvost - pruvalai@numericable.fr 41 rue de Valmy – 59100 Roubaix Tél : 03 20 73 66 06 - 06 15 89 55 29	Liens parrains/enfants et suivi pédagogique école : Geneviève Dhainne - gdhainne@gmail.com 43, rue de la Gare - 62840 Laventie Tél : 03 21 52 66 59 – 06 51 86 65 82